

Compte Rendu du CHSCT Albertville Moûtiers Du 29 09 11

Encore une fois, le CHSCT n'a pas été destinataire de tous les documents afin de préparer la réunion correctement.

Dorénavant, nous refuserons de traiter tout sujet à l'ordre du jour sans documents préparatoires.

1) Bilan social 2010,

Le bilan social est un document obligatoire annuel, et doit être communiqué pour avis aux différentes instances. C'est une compilation de données sociales (effectif, emplois, formations, conditions de travail...)

Exemples d'informations :

Effectif de l'ensemble du personnel du CHAM : **950 en 2010** et 957 en 2009

Effectif de l'ensemble du personnel **en équivalent temps plein : 864,78 en 2010** et 871,53 en 2009.

82% du personnel est féminin et 18% masculin.....

Emploi plus de mise en stage en 2010 qu'en 2009, 68 agents en 2010, 57 agents en 2009.

Les délais de mise en stage sont également plus courts pourvu que cela continue

Plus d'arrêt de travail avec une explosion en 2011 :+ 69% d'absence en journée d'AT
+ 26% d'absentéisme en gériatrie.

Afin de réduire l'absentéisme en long séjour, un effort en formation de manutention sera fait dans le secteur des personnes âgées.

Seulement 18 personnes formées à la manutention sur le CHAM en 2010 pour 110 agents formés à l'hygiène hospitalière. L'effort de formation à la manutention est donc tout à fait possible, même indispensable !

Conditions de travail : La CGT fait remarquer une fois de plus, que le CHAM ne respecte pas les obligations légales et réglementaires en ce qui concerne l'application des textes relatifs au temps de travail dans la fonction publique hospitalière.

Exemple, dans le cas de travail en horaire coupé, l'amplitude de la journée de travail ne peut être supérieure à 10 H 30mn. La direction reconnaît qu'elle est dans l'illégalité par manque de personnel !!!! alors venez manifester avec nous quand on demande du personnel à Claude Léger !!!et ceci n'est qu'un exemple !!

Informations demandées par le syndicat CGT sur la société PREVIA qui démarchait auprès d'agents en Accident du travail ou en Maladie professionnelle.

« L'assureur du CHAM, a mandaté la société PREVIA, pour proposer un accompagnement à la reprise du travail à certains agents en AT ou en MP(conseil sportif, remise en forme, suivi diet.....) et cela gratuitement . Cette société travaillera en collaboration avec la médecine du travail, et le bureau du personnel. La CGT sera vigilante sur ce point.

ATTENTION, chaque agent sollicité est libre ou non d'accepter cette aide, et aucune autre prestation ne devra lui être proposée.

2) Bilan d'activité de lutte contre les infections nosocomiales.

Grâce au logiciel APTA tous les protocoles de soins disponibles sont sur intranet

Le CLIN est remplacé par le GSPA (Groupe de Suivi du Programme d'Action des infections nosocomiales) nous préférons la lutte au suivi ...

Un triste constat est fait : par manque de personnel (réduction des postes), la formation en hygiène sera revue à la baisse.

3) Rapport de la Médecine du travail pour l'année 2010.

« La demande de reclassement professionnel est importante pour les catégories ASH /AS

Les aménagements temporaires sont de plus en plus difficiles à mettre en place en raison des difficultés de planning et de gestion de limitation des tâches dans les équipes. »

La CGT rappelle la nécessité de faire un travail sur les postes aménagés et que chaque service définisse ses possibilités, malgré les réticences de la hiérarchie.

4) Point sur les Accidents du travail en 2010.

Total des Accidents de travail et trajet sur le CHAM en 2010 = 136

Les principales causes sont : les chutes et glissades = 19

Les accidents exposant au sang = 33

Les accidents dus à un effort de soulèvement = 37

Autres (trajet, choc...) = 27

Afin de mettre en place une réelle prévention des accidents, en 2011 des enquêtes d'AT sont réalisées. Un point sera fait tous les trois mois sur les résultats de ces enquêtes.

5) Questions diverses

Parking visiteur, des rustines sont posées sur le parking visiteur du site d'Albertville et un travail de réfection plus important est prévu pour tous les parkings autour de l'hôpital courant 2012.

Pour les locaux des archives et du secrétariat maternité des solutions sont en cours.

Information par la CGT sur les constats de glissements des tâches dans certaines unités de soins.

Nous alertons le CHSCT sur le glissements des tâches AS/ASH, non seulement dans les longs séjours, mais également dans certaines unités de courts séjours.

Quand l'administration demande à un agent de dépasser ses fonctions, elle doit également en assumer la responsabilité en cas de problème.